

Suisse



«L'arrêt de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) dans l'affaire Perinçek vs Suisse n'est pas convaincant à la fois dans son raisonnement et dans sa conclusion,» a déclaré le professeur suisse de droit de l'Université de Fribourg, **Gerhard Fiolka**.

«Avec cette décision, la CEDH a sérieusement entravé la marge de discrétion des États. En Europe, la liberté d'expression n'est nullement considérée comme illimitée, mais le verdict juridique contient diverses

interventions dans la liberté d'expression.

Je ne suis pas convaincu par le raisonnement de la Grande Chambre que nier l'Holocauste est l'expression d'une idéologie antidémocratique et antisémite et, en tant que tel il est dangereux. De simples assertions sont donc la base de la différenciation de la Shoah et des autres génocides - une différence qui objectivement n'est pas primordiale et qui dépeint de nouveau les Juifs comme un cas spécial.

Le refus de génocide traumatise les parties touchées pour une deuxième fois, les rendant victimes à nouveau. En outre, le déni implique aussi souvent que les victimes «présumées» veulent gagner un mythe de génocide, ce qui affecte directement la réputation du groupe. Qui plus est, le génocide et les crimes contre l'humanité sont des infractions graves qui concernent l'intérêt non seulement des personnes touchées, mais aussi de l'humanité dans son ensemble», a déclaré le professeur.



En octobre 2015, la Grande Chambre de la CEDH avait rejeté la revendication de la Suisse, qui avait condamné le chef du Parti des travailleurs turcs, **Doğu Perinçek**, pour avoir nié le génocide arménien. Aussi, toutes les évaluations mettant en cause le génocide arménien ont été retirées des anciens jugements de la Cour rendus en 2008.

Le négateur turc du génocide arménien est revenu en Suisse pour soutenir une proposition de l'UDC (droite conservatrice) visant à affaiblir la législation suisse contre le négationnisme.

Lors d'une conférence de presse au consulat turc de Zurich, Dogu Perinçek a remué le couteau dans la plaie. Et ce en apportant son soutien au dépôt par le conseiller national Yves Nidegger (UDC) d'une initiative parlementaire demandant une modification de l'article 261bis. L'objectif de l'avocat genevois est de supprimer la mention de génocide ou de préciser qu'il doit être «constaté par un tribunal compétent».

Dogu Perinçek a également profité de cette tribune pour affirmer que les Etats-Unis «sont derrière» les récentes attaques terroristes de Paris, Bruxelles, Berlin et Istanbul parce qu'ils cherchent à diviser la Turquie et affaiblir l'Europe, a rapporté le quotidien suisse Neue Zürcher Zeitung.